



RÉSULTATS DE LA BIRD

Projet de réforme de la santé en Turquie

DÉFIS À RELEVER

Les conditions sanitaires se sont nettement améliorées en Turquie au cours des dix dernières années, caractérisées par la modernisation du pays et par une accélération de sa croissance économique. Néanmoins, malgré ce progrès, de nombreux défis restent à relever dans le secteur de la santé.

En 2003, le gouvernement turc a adopté le Programme de transformation du système de santé en coopération avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), un programme de réformes étalé sur dix ans, portant sur des aspects essentiels du secteur de la santé en Turquie. Parmi ces derniers, on peut citer le besoin de remettre les indicateurs nationaux au niveau de ceux d'autres pays à revenu intermédiaire et des objectifs fixés par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Le système turc de financement des dépenses de santé était fragmenté, entraînant inefficacité et injustice ainsi que l'absence de couverture sociale pour les catégories les plus pauvres, qui sont généralement les plus exposées du fait qu'elles travaillent souvent dans le secteur informel. Enfin, les soins étaient coûteux et difficiles d'accès dans les zones rurales. Le Programme de transformation du secteur de la santé a pour objectif d'aider la Turquie à relever ses indicateurs au moins jusqu'à la moyenne des autres pays à revenu intermédiaire supérieur et à rendre ces améliorations durables, de manière abordable.

Un des défis liés à cet objectif consiste à relever les indicateurs sanitaires moyens tout en parvenant à maintenir un niveau de dépenses publiques acceptable. Les efforts que la Turquie doit engager doivent être substantiels et prolongés, si le pays souhaite renforcer la qualité de ses soins et de ses services.

RÉSULTATS :

Grâce au financement et à l'assistance technique de la BIRD, la Turquie a accompli des progrès considérables depuis 2003 et a étendu la couverture de sa protection sociale, en particulier pour les plus pauvres. L'accès aux services de soin a été amélioré, notamment dans les zones rurales et, point essentiel, la Turquie a renforcé la capacité institutionnelle qui permettra d'inscrire ces réformes dans la durée.

Résultats :

- Pour aider les plus pauvres à faire face aux dépenses de santé, le gouvernement a financé l'extension de la couverture offerte par la Carte vitale turque aux produits pharmaceutiques et aux consultations externes. Conséquence immédiate de ce changement majeur, les chiffres ont augmenté après que les bénéficiaires ont été étendus. Le nombre de détenteurs de la Carte vitale est également passé de 2,5 millions en 2003 à 10,2 millions en 2006, soit une augmentation de 75% en trois ans.
- Un nouveau programme "payer en fonction de la performance" mis en place dans les 850 hôpitaux dépendant du ministère de la Santé (MS) a permis d'améliorer la tenue comptable, a donné plus d'autonomie aux directeurs d'hôpitaux dans la gestion de leur budget et a été à l'origine d'une sous-traitance par le secteur privé des soins diagnostiques dispensés dans les hôpitaux.
- Suite à l'adoption d'une loi autorisant les fusions entre systèmes d'assurance santé, les trois options d'assurance maladie turques ont été fusionnées et un système de demande unique a été mis en place pour les assurés. En 2008, 57,7 millions de personnes, représentant 82% de la population, étaient affiliées au nouveau système de l'Institut de Sécurité sociale turc.
- Le pourcentage de personnes qui disent avoir eu des difficultés à faire face aux dépenses de santé (y compris les produits pharmaceutiques), est passé de 50% en 2003 à 19% en 2008.



- Depuis la mise en place en 2003 du Projet de transition vers un nouveau système de santé, soutenu par la BIRD, les directeurs d'hôpitaux et de cliniques bénéficient de plus de flexibilité dans la gestion de leur budget, peuvent gérer leurs fonds de roulement de manière indépendante et prendre eux-mêmes les décisions en matière d'achat et d'investissement. Cette avancée s'ajoute à d'autres réformes du secteur hospitalier qui comprennent la mise en place d'un système de paiement basé sur la performance et de mécanismes d'assurance qualité. La rationalisation des processus utilisés pour gérer le nombre de patients et l'amélioration des structures de diagnostic via la sous-traitance par des fournisseurs privés a permis de motiver le personnel. Davantage de patients ont aujourd'hui accès à l'hôpital et à d'autres structures de soins, grâce à l'amélioration et à la généralisation des services.
- La Turquie devrait bientôt disposer d'une assurance maladie universelle, comprenant des systèmes de gestion intégrés et des solutions adaptées aux patients.
- Le ministère de la Santé turc a également mis en place un système d'information sur les questions de santé et de Sécurité sociale entièrement informatisé.

DÉMARCHE

La BIRD a apporté sa contribution dans le secteur de la santé turc au cours des deux dernières décennies. Elle a financé quatre programmes de prêt et proposé ses services d'analyse et de conseil dans le cadre de nombreux programmes majeurs, en particulier la réforme de l'assurance santé. Via le Projet de transition vers un nouveau système de santé, la BIRD a aidé le gouvernement turc à développer la capacité de son ministère de la Santé et de l'Institut pour la Sécurité sociale à formuler et à mettre en place de manière efficace de nombreuses initiatives liées à la politique de la santé. Elle a également soutenu l'adoption de réformes essentielles portant notamment sur la médecine familiale et l'autonomie des hôpitaux, afin d'étendre l'accès à des services plus efficaces, plus équitables et de meilleure qualité. Les efforts de renforcement de la capacité de gestion du gouvernement, menés en parallèle, permettront de s'assurer que ces bénéfices s'inscrivent dans la durée.

La compétence mondiale et l'expérience technique de la BIRD dans la réforme des systèmes de santé et le développement institutionnel en font un partenaire important pour le gouvernement turc dans la mise en œuvre du Programme de transformation du système de santé. Le contrôle et l'évaluation de ces réformes et un meilleur ciblage des objectifs dans le secteur public sont essentiels pour obtenir des résultats durables. Ici aussi, le gouvernement a fait appel au soutien technique de la BIRD. Au fil des années, l'expertise des équipes de la Banque mondiale et le maintien d'un dialogue continu ont aidé au développement de dispositifs d'aide innovants et cohérents, qui ont donné des résultats tangibles. La BIRD apparaît donc à tous les points de vue comme positionnée de manière idéale pour aider le pays à poursuivre la réforme de son système de santé.

CONTRIBUTION DE LA BIRD

Étude sectorielle de la Banque mondiale: « Réformer le secteur de la santé pour un meilleur accès et une meilleure efficacité » (Rapport n° 24358-TU) 2003.

Projet de transition du système de santé en Turquie (approbation du Conseil d'administration : mai 2004, clôture du projet : décembre 2009)
(60 millions de dollars)

Projet de transformation du secteur de la santé et de réforme de la Sécurité sociale en Turquie (approbation du Conseil : juin 2009)
(75 millions de dollars)

Turquie - Premier Prêt programmatique pour le développement du secteur public (PPDSP 1) (approbation du Conseil : juin 2006)
(500 millions de dollars)

Turquie - Deuxième Prêt programmatique pour le développement du secteur public (PPDSP 2) (approbation du Conseil : juin 2008)
(400 millions de dollars)

OCDE/évaluation du système de santé turc réalisée par la Banque mondiale, 2008.



PARTENAIRES

Ministère de la Santé, ministère du Travail et des Affaires Sociales, Agence de Sécurité sociale, ministère des Finances, sous-secrétariat au Trésor, Organisation de planification gouvernementale.

PROCHAINES ÉTAPES

La suite du projet de Transformation du secteur de la santé et de réforme de la Sécurité sociale a été approuvée en mai 2009. Ce projet repose sur les succès du Projet de transition vers un nouveau système de santé, et concerne de nouveaux domaines de réforme. De manière spécifique, il soutient le plan stratégique du ministère de la Santé pour le secteur public, qui comprend l'élargissement des réformes au sein du système hospitalier public. Cette nouvelle génération de réformes renforcera l'autonomie des hôpitaux et développera les services de soins médicaux à destination des familles dans l'ensemble du pays. De plus, les initiatives de gestion de la performance et de paiement en fonction des performances seront étendues et mieux intégrées au système de santé.

Une innovation consistera à mettre en place un financement basé sur les résultats, qui permettra au ministère de la Santé de lutter contre les maladies non transmissibles de la manière la plus rentable possible -- un défi que la Turquie commence à relever avec la transition épidémiologique. Ce projet, qui doit se poursuivre jusqu'en 2013, marquera une décennie de réformes adoptées dans le secteur de la santé en Turquie, et ses résultats bénéficieront à l'ensemble de la population sur une période bien plus longue.

Mars 2010